

● L'école du 90 boulevard Vincent-Auriol est exemplaire en matière environnementale. C'est l'utilisation de matériaux bio-sourcés qui lui ont permis d'obtenir le Label Bâtiment Bas Carbone en décembre 2018. Une première pour un bâtiment public qui consacre l'engagement de la SEMAPA en faveur de la protection du climat.



## UN LABEL PRESTIGIEUX POUR L'ÉCOLE DU 90 VINCENT-AURIOL

L'école maternelle du 90 boulevard Vincent-Auriol a reçu le Label Bâtiment Bas Carbone (BBCA) le 5 décembre 2018. Un label qui récompense ce bâtiment public construit en bois, paille et verre.

Au 90 boulevard Vincent-Auriol, les travaux de l'école, conçue par *LA Architecture* et *Corentin Desmichelle*, vont bon train. Et pour cause : les enfants reviendront peupler le lieu dès la rentrée prochaine. Ce projet de reconstruction, dont le chantier a commencé début 2018, vise une ambition environnementale forte : « *dès la phase de programmation, il a été souhaité un équipement scolaire moderne et confortable, mais qui ait aussi une faible consommation énergétique et un impact carbone bas* », explique la SEMAPA.

### Réduire les émissions de gaz à effets de serre

L'école maternelle de six classes est construite en bois, briques et paille (isolation), des matériaux bio-sourcés ou recyclés comme le verre. Les objectifs : réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre durant tout le cycle de vie du bâtiment, de sa construction à sa déconstruction en passant par les années d'exploitation ainsi que limiter les nuisances pendant sa construction.

Les matériaux à faible bilan carbone ont été privilégiés. Par ailleurs, le besoin en chauffage du bâtiment sera extrêmement faible, respectant les niveaux *Passivhaus*. Il a donc semblé logique à la SEMAPA de postuler au label BBCA. Créé en 2016, « *il mesure et valorise les bâtiments à l'empreinte carbone exemplaire* ».

### Un label pour le climat

Le 5 décembre 2018, Sandrine Morey, directrice générale de la SEMAPA et Jérôme Coumet, maire du 13<sup>e</sup> arrondissement et président de la SEMAPA, ont donc reçu le label BBCA au salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) pour ce bâtiment. La SEMAPA souligne ainsi, une fois de plus, sa volonté d'agir pour le climat. Celle-ci se traduit également par son engagement dans la construction de six immeubles innovants en bois et par la signature de la Charte Paris Action Climat en octobre dernier (cf p2). De plus, tous les projets, dans les opérations dont la SEMAPA à la charge, respectent les directives de la Ville de Paris en termes de récupération des eaux pluviales, de consommation énergétique et de végétalisation des toitures et des espaces publics.

### REPÈRES

#### — LES DIFFÉRENTS CRITÈRES D'OBTENTION DU LABEL BBCA

Le label BBCA "repose sur des seuils de référence maximum d'émissions carbone à partir desquels on évalue les émissions évitées qui s'expriment en kg équivalent CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface de plancher". Quatre thèmes sont passés à la loupe.

#### — LA CONSTRUCTION

Elle doit être raisonnée pour réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre, tout au long du cycle de vie du bâtiment. Il s'agit

par exemple de mixer les matériaux avec intelligence, de construire sobrement et avec du bon sens.

#### — L'EXPLOITATION

La consommation d'énergie doit être la plus basse possible grâce à l'utilisation d'équipements fonctionnant aux énergies renouvelables.

#### — L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Recycler des produits lors de la construction, mutualiser les espaces et utiliser des matériaux facilement transformables ou démontables.

#### — LE STOCKAGE DE CARBONE

Fabriquer avec des matériaux bio-sourcés.